

LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE



1 jour

QUELLE ACTUALITÉ ? QUELS CONTRATS ? QUELLE PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR ?

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et notamment, les dernières ordonnances et projets de décrets de Réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC)

PROTECTION SOCIALE STATUTAIRE DES AGENTS DES FONCTIONS PUBLIQUES : QUELQUES ÉLÉMENTS DE RAPPEL

- › Données macro-économiques sur les différentes fonctions publiques
- › Les éléments impactant la rémunérations des agents
- › Les spécificités concernant les prestations santé
- › Les risques statutaires en prévoyance
 - congés pour raison de santé (CMO, CLM, CLD maladie et accidents liés au service)
 - maternité, paternité et accueil de l'enfant
 - prestations en cas de décès
- › Bilan et synthèse des faiblesses de la protection Sociale Statutaire

Cas pratique : calcul du traitement d'un agent et sa perte de revenus en cas congés maladie

ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE ACTUELLE

- › La Fonction Publique d'Etat : le référencement
- › La Fonction Publique Territoriale : la labellisation, la convention de participation
- › La Fonction Publique Hospitalière : les attributions du Centre de Gestion des Œuvres Sociales

Quiz sur les caractéristiques de mise en place de protection complémentaire

RÉFORME DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

- › Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 : son article 40 sur la réforme de la protection sociale
- › L' Ordonnance n° 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique : une portée juridique pour certains accords
- › L'Ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à l'obligation de participation financière des employeurs publics à la PSC des agents
 - obligation de participation des employeurs publics à hauteur d'au moins 50 % du financement de la complémentaire santé
 - possibilité pour l'employeur de participer au financement de la prévoyance (obligatoire pour la FPT)
 - possibilité de mise en place de contrat collectifs obligatoires
 - le rôle des centre de gestion
 - Zoom sur le calendrier prévisionnel de la montée en charge de la PSC
- › Méthodologie retenue et avancée des travaux en commissions : les décrets à venir
 - zoom sur le décret d'application du 8 septembre 2021 : le forfait temporaire de 15 €

Quiz sur la réforme de la PSC des agents de la fonction Publique

OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes de la protection sociale statutaire des agents de la fonction publique.
 Evaluer les faiblesse et carences en matière de protection sociale de base.
 Identifier les mécanismes actuels de Protection Sociale Complémentaire (PSC) : référencement, labellisation, convention de participation.
 Mesurer l'impact de la réforme introduite par la loi du 7 août 2020 et des ordonnances du 17 février 2021.
 Anticiper les conséquences des évolutions en préparation au sein de son établissement.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Les réponses d'un consultant expert en protection sociale, secteur public et privé
 Des exercices en sous-groupes, des cas concrets, pour favoriser les échanges et s'assurer de la validation des acquis

PUBLIC ET PRÉREQUIS

DRH, RRH ou collaborateurs des services RH/personnel/paie, partenaires sociaux, services sociaux, professionnels de l'assurance spécialisés dans la protection sociale complémentaire de la fonction publique (conseillers, gestionnaires, professions transversales)

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

858 € HT - Réf : VRE-PVCL

Validité : 30 juin 2022

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 le 30 juin 2022
 le 16 novembre 2022

